



Copropriété et harcèlement

Par **denis55**, le **26/01/2016** à **12:51**

Bonjour

je suis syndic propriétaire dans une copro de 4 appartements , j'ai envoyé a trois reprises un courrier a ma voisine du dessus pour lui rappeler le règlement de copropriété sur les bruits abusifs et tardifs . Cette dernière m'accuse par écrit que je la harcèle et que cela nuit a sa vie pro et personnelle gravement ? je précise quelle a déjà fait des travaux sur la une des poutres maitresse et pose de vélux sur le toit sans accord d'une AG, j'envisage de la mettre au juge des référés , je suppose quelle me met la pression pour me faire comprendre quelle peut me faire du mal en déposant plainte , elle touche a ma probité de personne physique mais aussi a mon intégrité de syndic car je pense quelle ne manquera pas en colportant cette idée de me nuire .je vous précise que nous sommes 4 et que seule cette dernière pose problème , je suis carré dans mes démarches et très honnête . ma question et la suivante comment me protéger devant cette personne si elle venait a déposer plainte contre moi , je suis clean et n'ai rien a me reprocher merci de vos réponses cordialement